

DEPARTEMENT DU NORD
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES
S.I.G.A.L
« SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LA GESTION DE L'AERODROME DE LOISIRS »

Le 12 avril deux mille vingt-trois, à 18 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni au Bureau de Piste, sous la présidence de M. Patrick DELEBARRE, Président du SIGAL

Date de Convocation : le 04 avril 2023

Nombre de membres en exercice : 16

Étaient présents : MM. Patrick DELEBARRE, Dominique LEGRAND,
MM. Sébastien BROGNIART, Bernard GERARD
MM., Pierre VERLEY, Louis LUTUN,
MM. Jérôme MATHIEU, Pierre-Jean ANDRAL
Mmes Marie-Paule LEPERS, Françoise GOUBE,

Étaient absents ayant donné pouvoir :

M. Jean-Philippe PROUVOST, ayant donné pouvoir à Sébastien BROGNIART,

Étaient absents excusés : MM. Martin LEPOUTRE, Jean-Louis MUNCH, Miguel BEADES
Mmes Nathalie HERBAUX, Gwendoline SPOTBEEN

N° 23-02-01

Aménagement du site

Retrait des délibérations
n°22-04-01 et n°23-01-01

Rapport de M. le Président,

Par délibération en date du 07 décembre 2022, le comité syndical a accepté le déclassement d'une partie de la parcelle B3960 en vue de la vendre à la société ARPATOLI par délibération en date du 30 janvier 2023.

Toutefois, par courriers en date du 10 janvier 2023 et du 20 février 2023, les services de contrôle de la légalité de la Préfecture ont contesté la légalité des délibérations par recours gracieux en arguant que la désaffectation et le déclassement du terrain sont intervenus dans la délibération qui précisait déjà la vente.

Conformément à la demande des services préfectoraux, il est proposé au Conseil Syndical de retirer les délibérations n°22-04-01 et n°23-01-01.


Le Président

Délibération Adoptée à l'Unanimité

SIGAL
Bureau de Piste
216, Parc de l'Aérodrome
59910 BONDUES

Tél : 03 20 98 34 95

Courriel : sigal-bondues@sigal.eu


bondues


Marcq-en-Barœul
un art de vivre


MARQUETTE


AMBRECHIES